



*Monsieur
Maurice Ropraz
Préfet de la Gruyère
Le Château
1630 Bulle*

Morges, le 07.10.02

*cc : Marie-Jeanne Descloux, 1626 Romanens
Conseil communal, 1625 Sâles
Nicolas Queloz, professeur, Université de Fribourg, Beauregard 11/13, 1700 Fribourg
Louis Sansonnens, Le Pommeret, 1661 Le Pâquier
<http://www.appel-au-peuple.org>*

Affaire Marie-Jeanne Descloux : votre lettre du 03.10.02

Monsieur le Préfet,

Vous écrivez que vous n'avez pas à vous prononcer sur le caractère pénal ou non de cette cause, cette appréciation relevant, le cas échéant, du Juge d'instruction.

Alors, pour quelle raison, diable, avez-vous affaibli la cause d'une veuve lors de la séance du 20.09.02, prétextant explicitement qu'il n'y avait rien de pénal dans cette affaire ?

Le 20.09.02, Madame Descloux vous a transmis une copie de l'extrait du registre foncier, prouvant que les conduites d'eaux usées traversant sa parcelle ne sont pas inscrites comme servitude. C'est illicite. Cette inscription peut seulement se faire aujourd'hui avec l'accord de la propriétaire. Autrement, ces conduites doivent être enlevées.

Les dirigeants de l'ancienne commune de Romanens ont pu abuser de leur pouvoir à l'égard de Madame Descloux, grâce au dysfonctionnement du « Juge » Louis Sansonnens qui devrait être mis à l'ombre pour ses méfaits.

**APPELL AL PIEVEL
APPELLO AL POPOLO
APPEL AU PEUPLE
AUF RUF ANS VOLK**

*CCP 17-791540-8
CCP 17-655794-4
Case postale 24
CH-1001 Lausanne
Mobile: 078 – 641 99 96
Tél.: 021 – 329 02 33
Fax : 021 329 02 34*

Internet : [appel-au-peuple.org](http://www.appel-au-peuple.org)

Comme homme de loi, vous n'entreprenez rien à cause du corporatisme qui vous impose le silence. Je vous cite Albert Einstein :

« Le monde est dangereux à vivre, non pas à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire. »

Notre pays traverse une crise d'état grave, à cause d'hommes de loi qui profitent sans scrupules de la naïveté des gens honnêtes. Il nous faut des politiciens courageux pour nettoyer l'écurie d'Augias.

Par lettre du 21.05.02, nous vous avons prié de faire ouvrir une enquête d'office, et de suspendre la procédure de poursuite en cour contre Marie-Jeanne Descloux, victime de la corruption, jusqu'à droit connu. Vous n'avez donné aucune suite. Nous vous prions de vous expliquer. N'oubliez pas que le silence vous sortira de l'affaire !

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, mes sentiments distingués

Gerhard Ulrich